

Gestionnaire Paie Comptable – Fonction publique (F/H)

L'Inserm est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations. Il dispose de laboratoires de recherche sur l'ensemble du territoire, regroupés en 12 Délégations Régionales. Notre institut réunit 15 000 chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnels administratifs, avec un objectif commun : améliorer la santé de tous par le progrès des connaissances sur le vivant et sur les maladies, l'innovation dans les traitements et la recherche en santé publique.

Rejoindre l'Inserm, c'est intégrer un institut engagé pour la parité et l'égalité professionnelle, la diversité et l'accompagnement de ses agents en situation de handicap, dès le recrutement et tout au long de la carrière. Afin de préserver le bien-être au travail, l'Inserm mène une politique active en matière de conditions de travail, reposant notamment sur un juste équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

L'Inserm a reçu en 2016 le label européen HR Excellence in Research et s'est engagé à faire évoluer ses pratiques de recrutement et d'évaluation des chercheurs.

Emploi

Poste ouvert aux candidats

- Agents fonctionnaires de l'Inserm par voie de mobilité interne
- Agents fonctionnaires non Inserm par voie de détachement
- Agents contractuels par voie de CDD

Catégorie B

Corps TR – Technicien de recherche

BAP J

Emploi-Type Gestionnaire financier-e et comptable

RIFSEEP (régime indemnitaire fonctionnaire)
Fonction : Technicien de domaine fonctionnel
Domaine : Financier et comptable
Groupe : 2

Structure d'accueil

Structure AGENCE COMPTABLE PRINCIPALE (ACP)

A propos du Département

L'agence comptable principale (ACP) est le lieu d'organisation des ressources et de formulation des méthodes qui conduisent à la mise à disposition, dans les calendriers réglementaires, des états de synthèse que sont le bilan, compte de résultat et annexe consolidés de l'établissement. A ce titre, l'ACP est l'interlocuteur des commissaires aux comptes de l'établissement. Elle coordonne et anime l'activité des agences comptables secondaires en interaction étroite avec les services ordonnateurs.

L'ACP est responsable de l'exécution des recettes et des dépenses du siège, assure les opérations de paye de l'ensemble des personnels de l'INSERM et gère la trésorerie de l'établissement.

Directrice	Marie-Laure GRISSELLE
Adresse	101, rue de Tolbiac - 75013 Paris
Délégation Régionale	ADMINISTRATION DU SIEGE

Description du poste

Mission principale :

Sous l'autorité du chef de service paie, le la gestionnaire paie aura la charge de son contrôle et de la comptabilisation de la paie.

Activités principales :

- Contrôler la paie en s'assurant de l'exactitude de la liquidation, de la présence des pièces justificatives et du fondement réglementaire de la dépense.
- Comptabiliser la paie (salaires, charges sociales) et toutes écritures de régularisations liées à la paie
- Mettre en paiement les salaires et charges associées et toutes autres dépenses liées à la paie
- Réaliser les contrôles de supervision des contrôles de paie menés par les agents comptables secondaires conformément au plan de contrôle de la paie. Le cas échéant, veiller à la réalisation des corrections.
- Participer à la réunion mensuelle de paie avec le service des ressources humaines afin d'identifier les événements du mois et régler les éventuelles problématiques.
- S'assurer de l'émission des ordres de reversement et de leur recouvrement
- Etablir les recouvrements amiables, relances, délais de paiement, compensation et recouvrement contentieux
- Participer à la justification des dépenses de paie dans le cadre des audits des projets européens
- Participer aux opérations de contrôle de la paie lors des audits des agences comptables secondaires par l'ACP
- Participer aux groupes de travail sur la définition du plan de contrôle des éléments de paie liquidés directement par le siège
- Gestion nationale des retenues sur salaire
- Relation avec les gestionnaires RH et les agents comptables secondaires

Spécificité(s) et environnement du poste :

L'Agence comptable principale centralise le paiement de la paie et supervise les contrôles de la paie réalisés par les agences comptables secondaires. Dans ce cadre, le plan de contrôle interne de la paie a été rénové depuis 2024. Ce dispositif de contrôle repose sur une maîtrise des risques et des contrôles a priori au sein des pôles ressources humaines des délégations régionales et du siège et sur des contrôles comptables a priori et a posteriori ciblés sur des événements à risque ou sur des thématiques annuelles de contrôle.

Le service paie au sein de l'agence comptable principale contrôle la paie des collaborateurs du siège et supervise les contrôles des agents comptables secondaires conformément au plan de contrôle nouvellement défini.

Description du profil

Connaissances :

- Connaissance des principes de la GBCP
- Connaissances des règles de la paie des établissements publics (Statut des fonctionnaires et contractuels)
- Connaissances des règles comptables
- Connaissance du rôle et la portée du contrôle interne

Savoir-faire :

- Respecter et faire appliquer les règles financières, budgétaires et comptables.
- Contrôler et la valider la paie en conformité avec la législation sociale
- Appliquer la politique de maîtrise des risques et le dispositif de contrôle interne
- Savoir gérer son activité mensuelle selon les échéances du calendrier paie, arrêté chaque année
- Actualiser ses connaissances

Aptitudes :

- Discrétion professionnelle et confidentialité exigées
- Capacités à assumer des responsabilités et à rendre compte à la hiérarchie
- Capacité d'initiatives
- Capacité d'analyse
- Sens de l'écoute et du dialogue, qualités relationnelles
- Sens de l'organisation (respect des délais)
- Rigueur/fiabilité
- Travail en équipe

Expérience(s) souhaité(s) :

- Expérience dans le domaine de la paie publique

Niveau de diplôme et formation(s) :

- Bac à Bac+2 en finance, comptabilité, droit, gestion
Et/ou Formation qualifiante Gestionnaire de Paie

Informations Générales**Date de prise de fonction**

Dès que possible

Durée (CDD et détachements)

12 mois

Renouvelable : OUI NON**Temps de travail**

- Temps plein
- 38H30

Activités télétravaillables OUI * NON

* 2 jours/semaine maximum sur accord du responsable hiérarchique.

Rémunération

- **Fonctionnaires** : selon les conditions statutaires (grille indiciaire et IFSE correspondant à l'emploi)
- **Contractuels** : Entre 2 207 € et 2 886 € brut mensuel en fonction de l'expérience professionnelle sur des postes de niveau équivalent.

Avantages

- 32 Congés Annuels et 13 RTT
- Restauration collective subventionnée sur place
- Comité d'action sociale (prestations sociales, culturelles, sportives)
- Transports publics remboursés partiellement
- Participation partielle à la prise en charge mutuelle

Modalités de candidature**Fonctionnaires
Inserm**

- Vous devez constituer un dossier en ligne via l'application Gaia de l'Inserm accessible à l'adresse <https://www.gaia2.inserm.fr/login>
- La connexion à Gaia se fait avec les identifiants de votre compte prenom.nom@inserm.fr

**Fonctionnaires
non Inserm**

- Vous devez créer un compte sur l'application Gaia de l'Inserm accessible à l'adresse <https://www.gaia2.inserm.fr/login>
- Précisez vos corps, grade, indice majoré et régime indemnitaire annuel brut

Contractuels

- Veuillez déposer votre candidature via le lien suivant : <https://inserm.softy.pro/offre/159030>
- Précisez vos prétentions salariales
- Attention : le traitement des candidatures adressées par d'autres canaux n'est pas garanti

Pour en savoir +

- Sur l'Inserm : <https://www.inserm.fr/> ; site RH : <https://rh.inserm.fr/Pages/default.aspx>
- Sur la politique handicap de l'Inserm et sur la mise en place d'aménagements de poste de travail, contactez la Mission Handicap : emploi.handicap@inserm.fr